

# Bulletin municipal de La Bouillie

## Le Mot du Maire

Le 27 janvier 2024, dans une salle comble, en présence des forces vives du territoire et des Lambolliennes et Lambolliens, la municipalité de La Bouillie a présenté ses vœux pour cette nouvelle année 2024. Merci à vous, qui avez assisté à cette cérémonie très chaleureuse.

La municipalité a voulu mettre les jeunes à l'honneur pour ces vœux 2024. En effet, ils ont vivement participé aux différentes manifestations organisées durant l'année 2023.

Je n'ai pas manqué, de remercier sincèrement tous les bénévoles des associations Lambolliennes pour leurs implications dans l'organisation des différentes manifestations, ainsi que tout le conseil municipal et les agents communaux pour leur engagement au service des Lambolliens.

C'est dans une ambiance conviviale que j'ai exposé le bilan de l'année 2023 et les projets 2024.

Très grande surprise de recevoir, au nom de la commune, 3 beaux cadeaux :

- Le premier est une toile peinte par Mauricette Brasselet, enfant de La Bouillie, qui après 2 tableaux, (exposés en salle du conseil) nous a offert une superbe toile représentant un paysage enneigé.

- Le deuxième est une photo offerte par Dominique DENIS, (photographe de renom) Elle représente la commune de La Bouillie vue d'un hélicoptère... Superbe panorama

- Le troisième se compose de 3 albums photos offert par René BESREST, (notre Maire Honoraire) relatant des grands moments de la vie de la commune.

Les membres du conseil municipal et moi-même avons vécu un grand moment de générosité et de partage. MERCI à Mauricette, Dominique et René pour ces dons qui nous ont vraiment beaucoup touchés... Vous pouvez venir contempler ces chefs-d'œuvre en mairie.

Beaucoup de travail effectué en 2023 et de nombreux projets à venir en 2024. Nous sommes en étude pour la réfection de notre salle polyvalente, les études de faisabilité du futur commerce avancent bien et espérons le début des travaux dans quelques semaines.

Le lotissement « Le Kenliv » avance très vite ainsi que la zone artisanale qui arrive en phase de commercialisation.

Pour 2024, nous continuerons les études de réfection de la salle polyvalente, aménagement définitif du lotissement de « La Bastille » (route, espace vert, éclairage public), achat d'une cellule de refroidissement pour la cantine, isolement thermique du boulodrome et j'espère voir la finalisation du projet commerce.

Je vais terminer cet édito en vous souhaitant, comme Jacques BREL, le 1<sup>er</sup> janvier 1968, « Des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns ».



Les 3 donateurs accompagnés de M. le Maire

*Pascal Lebreton*

**N°02 FÉVRIER**  
**2024**

**MAIRIE &  
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE**

**11 rue de l'Église**

**Tél. : 02 96 31 51 68**

**[accueilmairie@labouillie.fr](mailto:accueilmairie@labouillie.fr)**

**Site internet : labouillie.fr**

**Horaires d'ouverture**

**9h à 12h**

**Lundi, mardi, jeudi,  
vendredi.**

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du  
mois.**

.....

**SERVICES  
D'URGENCE ET DE**

**GARDE**

**SAMU : 15**

**Pompiers : 18 ou 112**

**Pharmacie : 3237**

.....

**BIBLIOTHÈQUE**

**10h à 12h**

**Tous les samedis**

.....

**CABINET INFIRMIER**

**1 rue des Écoles**

**02 96 31 58 82**

.....

**Pour le prochain bulletin**

Merci de déposer vos  
annonces avant le **20 du  
mois** suivant la date de  
cette parution

.....

Organe mensuel  
d'informations  
administratives  
économiques et sociales.

Directeur : Pascal

LEBRETON

Rédaction : TOURGIS

Christopher – DOLO

Coralie

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Durant le mois de février, la mairie et l'agence postale seront ouvertes selon les jours et horaires habituels. Les élus assureront une permanence de 10h à 12h le samedi 10 et le samedi 24 février.

**BIBLIOTHÈQUE** - Comme prévu, nous avons renouvelé nos rayons avec beaucoup de nouveautés. Il y en a pour tous les goûts (romans, histoire, terroir, documentaires ...).

Notre bibliothécaire de Saint-Brieuc nous a encouragées à choisir des livres pour vos enfants, petits et grands (documentaires, romans jeunesse, BD ...). Nous avons également pris des livres à gros caractères.

N'hésitez pas à nous faire part d'idées d'auteurs, une commande pourra être passée.

L'abonnement est de 10€/famille/an.

Nous vous attendons avec impatience, tous les samedis matin de 10h à 12 h.

Josiane, Suzanne, Claudine, Catherine.

## AUTORISATIONS D'URBANISME

### Déclaration préalable délivrée :

DP02201223Q0034 – 6 rue des Écoles : Création d'un abri de jardin.

### Permis de construire délivré :

PC02201223Q00026 – 15 route du Buharay – Garage - changement destination.

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024.

### ➤ 2024-001 - 7.1 - Autorisation des dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget.

#### **M. le Maire expose à l'assemblée :**

L'article L1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

A l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette, les dépenses à prendre en compte sont les dépenses réelles de la section d'investissement votées au budget N-1 c'est-à-dire non seulement les dépenses inscrites aux budgets primitifs (BP) et aux budgets supplémentaires, mais également celles inscrites dans les décisions modificatives.

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans les limites suivantes :

Chapitre	Crédits votés en 2023	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre de l'article L 1612-1 du CGCT
D20	56000.00 €	14000.00 €
D204	4030.00 €	1007.50 €
D21	105530.00 €	26382.50 €
D23	62887.51 €	15721.87 €

**Vote :** Adopté à l'unanimité

### ➤ 2024-002. 8.3 Voirie. Dénomination de la rue de la Zone Artisanale– ZD 205

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1 ;

Vu l'intérêt de donner une dénomination officielle à la voie nouvelle, située ZA de la Pilodie, ZD 205, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer la dénomination suivante à la voie communale conformément au plan suivant :

- Rue des Portes



**Vote :** Adopté à l'unanimité

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

Le 4 janvier 2024, à La Bouillie, **M. Maurice LAUNAY**, âgé de 60 ans.

### REMERCIEMENTS

Mme Launay Catherine (sa femme) et Mme Launay Adeline (sa fille) remercient toutes les personnes qui ont témoigné de l'amitié et de leur sympathie lors du décès de M. Launay Maurice.

## AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER



Pour toutes vos questions relatives aux services de Lamballe Terre & Mer vous pouvez appeler le **02 96 50 00 30** et consulter le site internet [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh).

### ENFANCE JEUNESSE

☎ 02 96 50 59 54 ou [enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh)



**BARBOTONS DANS LA RIVIÈRE** - Espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans. En intérieur, dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques.

→ **Du 24/02 au 10/03** de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, du lundi au samedi.

→ **Du 11 au 22/03** : de 14h à 17h30, du lundi au vendredi. Les matinées sont réservées aux groupes « petite enfance » sur réservation.

Entrée libre et gratuite. Informations sur [www.maisonpechenature.com](http://www.maisonpechenature.com)

- **02/03/24 : Spectacle « Eau Là Là »** : 4 représentations : 10h, 11h15, 15h45 et 17h à réserver sur [www.maisonpechenature.com](http://www.maisonpechenature.com) (places limitées).

## AGENDA

- **18/02 de 16 h à 18h – salle Koroll à Sévignac : Concert des familles du Conservatoire** : Prestation des élèves musiciens ou danseurs d'une même famille sous forme de cabaret convivial. Gratuit.
- **26/02 : Anim' & bois** : Atelier parents-enfants (à partir de 6 ans) proposé par La Boussole, Centre Social Intercommunal. Création de petits objets en bois.  
2 séances de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30 à la salle de la Maison du Temps Libre à Landéhen. Gratuit. Sur inscription : 06 20 86 00 74

## RELAIS PETITE ENFANCE

- **9/02** entre 9h00 et 11h00 suivant le rythme des enfants. Découvrez les capacités des enfants à travers des jeux libres, des explorations, des expérimentations.  
Salle du conseil, mairie de La Bouillie.  
Inscriptions : [rpam-stalban@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:rpam-stalban@lamballe-terre-mer.bzh) ou ☎ 02-96-32-98-92.

## HABITAT

☎ 02 96 32 96 66 ou [habitat@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:habitat@lamballe-terre-mer.bzh)  
[bonjour-habitat.bzh](http://bonjour-habitat.bzh)

**BONJOUR HABITAT** – C'est plus de 50 permanences de septembre à décembre sur l'ensemble du territoire. Venez à la rencontre des conseillers qui pourront répondre à toutes vos questions en lien avec votre logement : recherche de terrain, travaux de rénovation, d'isolation ou d'adaptabilité, aides financières mobilisables. Tout un réseau de spécialistes est à votre écoute.

**Permanences sur RDV :**

Architecte conseil : 13 et 27/02 de 14h à 17h à l'espace LTM – 41 rue St Martin – Lamballe Armor (CAUE)

Agence Départementale d'Information sur le Logement : 8 et 22/02 de 14h à 17h à la maison du

département – 17 rue du Jeu de Paume – Lamballe Armor (ADIL).

Info-énergie : 7 et 15/02 de 14h à 17h. Accueil de proximité de St-Alban (ALEC).

& 13 et 15/02 de 9h à 12h - 41 rue St Martin (Bât. A) Lamballe Armor (ALEC).

## ENVIRONNEMENT

[environnement@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:environnement@lamballe-terre-mer.bzh)

## LAMBALLE TERRE & MER ACCOMPAGNE SES USAGERS DANS LA GESTION DES BIODÉCHETS

- Depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets à la source est généralisé. Il concerne tous les particuliers et les professionnels.

Lamballe Terre & Mer accompagne les particuliers et les communes membres de l'agglomération en favorisant le tri à la source et la valorisation sur place avec le compostage individuel. Les professionnels, quant à eux, sont invités à se rapprocher de leurs chambres consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), Chambres des métiers et de l'artisanat (CMA) ou Chambre d'agriculture)) afin de mettre en place des solutions inhérentes à leur activité.

Engagée dans la gestion des biodéchets depuis plus d'une dizaine d'années, l'agglomération propose plusieurs actions :

- **Des ateliers de compostage et jardinage au naturel** : De mars à octobre, des ateliers sont proposés aux habitants du territoire afin de les accompagner dans la démarche. Au programme 2024 : utiliser son compost pour faire des semis, démarrer son jardin au naturel, réussir ses semis de courge, préparer son jardin à la canicule, la biodiversité au jardin, jardiner sans se ruiner...

Retrouvez tout le programme, dès la mi-février, sur [lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh).

- **La vente de composteurs individuels** : Lamballe Terre & Mer promeut le compostage individuel en vendant des composteurs sur tout son territoire à tarifs préférentiels (de 15 à 25€). Ceux-ci permettent aux habitants d'avoir une solution locale de valorisation pour leurs déchets fermentescibles (déchets de cuisine...).

- **L'accompagnement des communes volontaires pour mettre en œuvre un compostage pour les équipements publics**, à l'instar de l'action engagée par la commune de Saint-Alban, accompagnée par l'agglomération, qui a mis en place des composteurs pour collecter les biodéchets de la cantine.

D'autres axes de réflexion sont à l'étude :

- L'accompagnement des projets de compostage autonome en établissement : EHPAD, campings...
- L'accompagnement des projets de compostage partagé : communes, gestionnaires d'immeuble, associations de quartier...

Pour plus de renseignements : Lamballe Terre & Mer, service déchets ménagers, [preventiondechets@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:preventiondechets@lamballe-terre-mer.bzh).

**AMPHIBIENS SUR LA ROUTE** - Décembre marque le début de la migration des amphibiens, avant la reproduction. Durant plusieurs mois, crapauds, grenouilles, tritons et salamandres sortent de leur lieu d'hivernage lors des soirées humides et douces. Ils rejoignent leur site de reproduction : un étang, une mare, un fossé... Restez prudent au volant et si vous croisez des amphibiens, ralentissez. Envoyez vos observations en indiquant la localisation de la portion de route empruntée par les amphibiens et, si possible, les espèces ou groupes.  
Contact : environnement@lamballe-terre-mer.bzh

**PAUSE SUR LA TAILLE DES ARBRES ET DES ARBUSTES ENTRE LE 15 MARS ET 31 JUILLET** - A partir du 15 mars, la taille des haies et l'égouttage des arbres est à proscrire. Nous savons que la haie est un réservoir de biodiversité, c'est-à-dire un milieu propice au développement de la biodiversité en jouant plusieurs rôles cruciaux, notamment pour les oiseaux : support de nidification et de refuge, apport de nourriture. Ainsi, pour préserver merle noire, verdier d'Europe, rouge-gorge, pinson des arbres... et préserver leurs oisillons, il est essentiel de ne pas tailler sa haie entre le 15 mars et le 31 juillet.

## INFORMATIONS DIVERSES

**MAISON D'ACCUEIL HOSPITALIÈRE** – La Maison des Familles, située dans l'enceinte de l'Hôpital Yves-Le-Foll à Saint-Brieuc, vous accueille si l'un de vos proches, adulte ou enfant, est hospitalisé dans un établissement de santé de l'agglomération de Saint-Brieuc. Elle vous propose un hébergement, pendant tout le temps de l'hospitalisation, dans une chambre individuelle avec télévision, salle d'eau et sanitaires privés. Un espace restauration, une buanderie, une terrasse et un espace vert sont à votre disposition. Une convention avec l'Assurance Maladie permet de proposer des tarifs calculés selon les revenus et la composition de la famille. Ainsi, la nuitée, petit-déjeuner compris, est à 8,50 €, 17 €, 25,50 € ou 34 € (Tarifs 2023).  
Téléphone : 02.96.78.20.20  
Courriel : maisondesfamilles22@orange.fr  
Site internet : <https://maisondesfamilles22.wixsite.com/saint-brieuc>

**AGRICULTURE PAYSANNE** organise une réunion d'information sur les bases de l'installation agricole le mercredi 14 février de 9h à 12h30 à Saint-Brieuc - 8 rue des Champs de Pies.

## CEI ouvrir les jeunes au monde

Nous sommes une association recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.  
Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo /Magali Fouqueré – 02.99.46.10.32 - m.fouquere@groupe-cei.fr

## COURS DE FRANÇAIS

Professeure agrégée de lettres modernes propose - des cours de français particuliers à domicile pour des lycéens de 2de ou 1ère.  
Lieu : domicile des élèves, dans le secteur de Purien, Fréhel, La Bouillie, Erquy, Matignon...  
- des relectures/corrections de documents divers : mémoires, thèses, manuscrits...  
Contact : 06 75 29 38 85.

## ASSOCIATIONS

### CLUB DE L'AMITIÉ

- 08/02/2024 à 14h à la salle polyvalente : Assemblée Générale suivie de la galette des Rois. Vente des cartes adhérents : 15 €
- 22/02/2024 à 9h15 à la salle polyvalente : « Pro confort », vente de divers articles pour la maison. Restauration offerte. Ouvert à tous sur inscriptions.
- 21/03/2024 à 12h : repas du club : 20 €. Inscriptions jusqu'au 15 mars.
- 23/03/2024 à 20h30 & 24/03/2024 à 14h30 à la salle polyvalente : Théâtre « Un réveillon à la montagne » interprété par la troupe « Plestan sur les planches ». Entrée : 7€ – ½ tarif jusque 12 ans. Réservations possibles.
- 14/05/2024 : Spectacle « Marie Guertzaille » à St Caradec. Transport en car : départ à 7h30 de La Bouillie. Accueil à St Caradec à 9h, café, spectacle du matin, repas, balade en petit train, spectacle, retour à La Bouillie vers 18h30. Prix : 62€ transport compris.  
Renseignements et inscriptions auprès de : Marie-Hélène (02.96.34.05.82 ou 06.08.55.46.43) & Murielle (02.96.34.48.63 ou 06.14.48.30.02)

### COMITÉ D'ANIMATION LAMBOLLIEN

- 24/02/2024 : Repas organisé par le CAL. Au menu : Kir – Potage – tête de veau – fromage salade et dessert – vin compris pour 25 € la part.  
Inscription avant le 7/02/24 auprès de Josiane au 06.87.13.05.54.